

Réf: Dossier N° 054778

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « SERENITY TRAVEL COMPAGNY » en abrégé « STC VOYAGES »

Siège social Abidjan, Cocody, abatta, Lot 1166, Ilot 112

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/10/ 2021 , et enregistrés au CEPICI le 09/11/ 2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SERENITY TRAVEL COMPAGNY » en abrégé « STC VOYAGES »

Objet :

- AGENCE DE VOYAGE
- ASSURANCE
- DIVER

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, abatta, Lot 1166, Ilot 112

Dirigeant(s) : Mme SANGARE FATOUMATA (GÉRANTE)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-05307 du 24/11/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°36242/GTCA/RC/2021 du 24/11/2021

